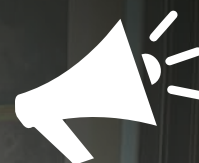


Juin 2022

Rivière.
du·Loup



TOUTE
LA VILLE
EN PARLE!



MOT DU MAIRE

La saison estivale est à nos portes et, déjà, on sent la frénésie qui s'installe avec le mercure qui se réchauffe. Si les plus jeunes attendaient la fin des classes avec impatience, d'autres voient arriver le temps des vacances avec bonheur et soulagement.

L'été, à Rivière-du-Loup, c'est magique! C'est une saison qui appelle aux promenades dans le parc des Chutes, aux grandes fêtes en plein air, aux marches de santé après le souper, aux débats sur la meilleure crème molle du coin et au populaire tour de la Pointe...

Peu importe notre âge, il fait bon sortir de chez soi et aller à la rencontre des autres. C'est encore plus vrai cette année où on aura droit à une foule d'anecdotes et de beaux sourires... enfin!

Je vous souhaite une saison riche en activités et en événements de toutes sortes. De nombreux souvenirs n'attendent que vous et vos proches pour être créés.

Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite un bon été!

Mario Bastille

CONJUGUER SÉCURITAIRE AVEC SPECTACULAIRE!

Récemment présentée à la population louverivoise, la passerelle qui sera installée d'ici l'automne entre le parc de la Croix et le parc des Chutes fera le bonheur des petits et des grands!

SUITE EN PAGES 2 ET 3



SERVICES
EN LIGNE
**POUR GENS
PRESSÉS**
PAGE 5



JETER
**DE L'ARGENT
AUX VIDANGES**
PAGE 6



ET C'EST
PAS FINI...
PAGE 8



Nouvelle passerelle piétonnière entre le parc de la Croix et le parc des Chutes

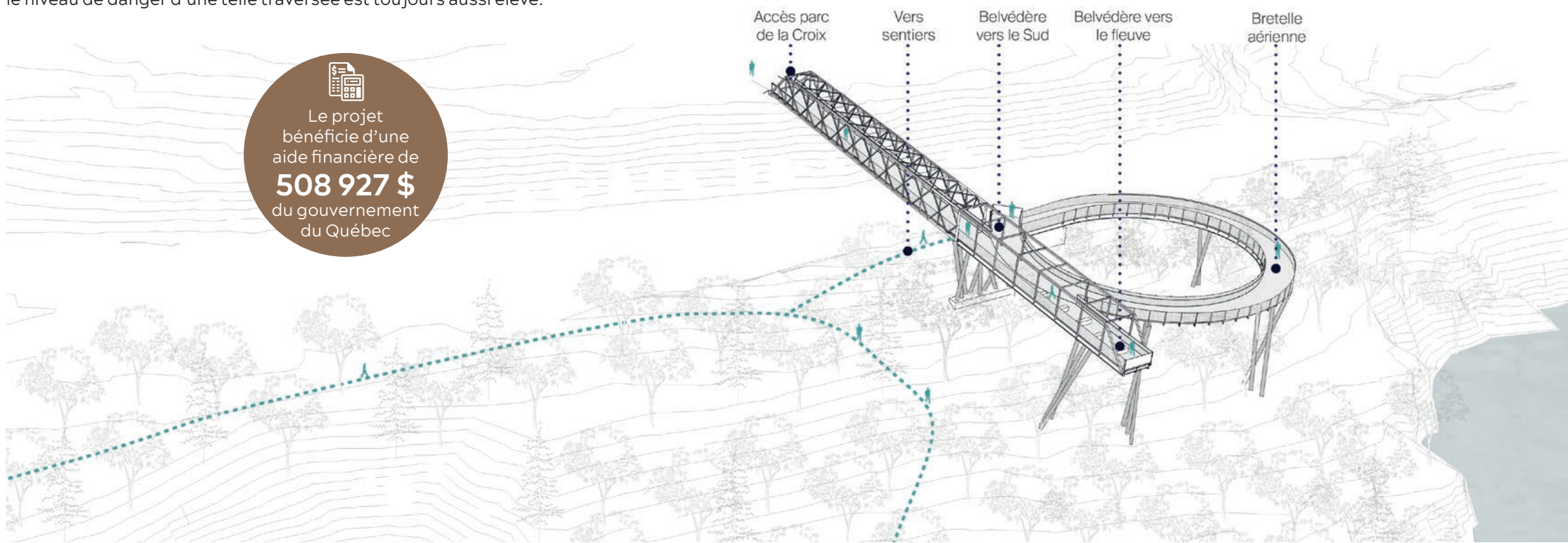
CONJUGUER SÉCURITAIRE AVEC SPECTACULAIRE!

Récemment présentée à la population loupériovise, la passerelle qui reliera le parc de la Croix et le parc des Chutes fera le bonheur des petits et des grands! À l'origine un projet de sécurisation des abords de la voie ferrée, jumelé avec la volonté de favoriser les déplacements actifs sur le territoire, cette nouvelle infrastructure deviendra rapidement un lieu de transit populaire et un attrait touristique à part entière. Explications.

Il y a longtemps que le projet de relier le quartier Saint-Ludger avec le centre-ville est évoqué, demandé, souhaité par les citoyens. De tout temps, on a observé des traversées périlleuses pour franchir les rails – parfois même les wagons à l'arrêt! – ou encore le pont ferroviaire qui enjambe la rivière. Si la pratique n'est pas nouvelle, le niveau de danger d'une telle traversée est toujours aussi élevé.

Dans un souci de réduire au maximum les risques d'accident et à la demande expresse du Canadien National (CN), propriétaire de la voie ferrée, des travaux de sécurisation sont rendus nécessaires. Mais l'installation d'une clôture seule était inconcevable : non seulement fallait-il laisser les gens se déplacer d'un parc à l'autre mais il apparaissait également nécessaire de relier les quartiers entre eux et de favoriser les transport actifs au centre-ville.

Durant la réflexion initiale, plusieurs questions se sont posées : pourquoi ne pas faire de cette construction à la fois une fierté locale, reliant deux secteurs importants de la ville, et un attrait touristique convoité, apprécié autant par les Louperivois que par nos visiteurs? Pourquoi ne pas doter la ville d'un belvédère exceptionnel?



Le projet bénéficie d'une aide financière de plus d'un demi-million de dollars du gouvernement du Québec, découlant du *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques* financé par le Fonds vert. Le concept, signé par la firme d'architectes Cardin Julien, deviendra réalité au cours de l'automne.



OBJECTIF

Faire de cette construction à la fois une **fierté locale**, reliant deux secteurs importants de la ville, **et un attrait touristique convoité**, apprécié autant par les Louperivois que par nos visiteurs

CHAQUE SECONDE COMPTE



Vous avez une limitation, un handicap ou vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer rapidement, même de façon temporaire?

ACTION SECOURS ADAPTÉS



Le programme d'inscription volontaire **ACTION SECOURS ADAPTÉS** pourrait vous sauver la vie en cas d'incendie ou de sinistre!



INSCRIPTION
VilleRDL.ca/ASA | 418 862-5901

ON A BESOIN DE VOUS!



Vous aimeriez contribuer à l'amélioration des services en ligne offerts par la Ville? Nous recherchons actuellement des volontaires qui sont déjà utilisateurs de nos services pour former un groupe de travail et développer ensemble des outils web qui répondront aux besoins des citoyens. Une ou deux rencontres de 90 minutes sont prévues d'ici l'automne, selon l'avancement du projet.

Envie de contribuer?

Communiquez avec nous par courriel à ville@VillerDL.ca ou par téléphone au 418 867-6700



Chaque année, différents méfaits sont commis sur le territoire de la ville, particulièrement dans les parcs et espaces verts. La plupart des délits concernent des graffitis, parfois des bris mais, dans chaque cas, il s'agit d'actes répréhensibles dont les impacts sont ressentis par toute la communauté, et même par les visiteurs qui arpentent nos attraits locaux et régionaux.

Bien qu'on attribue rapidement la faute aux jeunes, ils ne sont pas les seuls à vouloir s'exprimer, revendiquer quelque chose ou défier les règles en place : le problème n'a pas d'âge. Le fait est qu'on ne sait pas tout le temps qui commet ces actes. La Sûreté du Québec a été informée des plus récents délits. Une surveillance accrue sera faite dans certains secteurs ciblés cet été, mais l'approche la plus efficace demeure quand même la prévention.



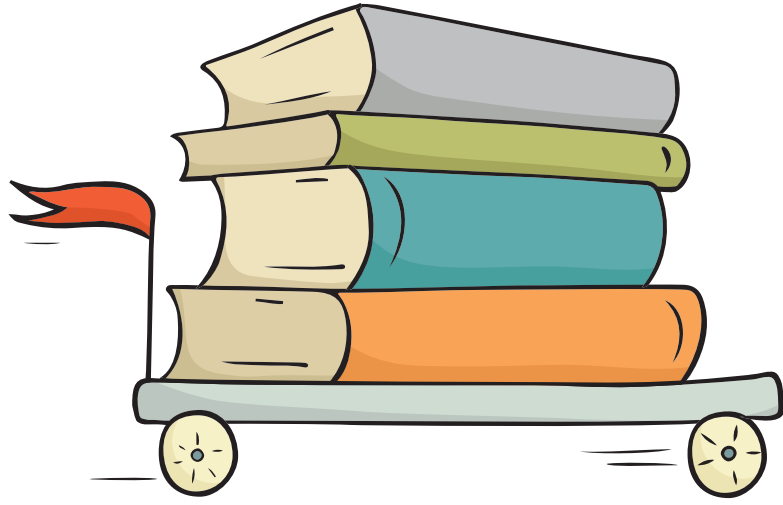
Une surveillance accrue sera faite dans certains secteurs ciblés cet été, mais l'approche la plus efficace demeure quand même la prévention.

Si vous êtes témoin d'actes de vandalisme ou êtes en possession d'une information à l'effet que de tels actes auraient été commis par des personnes de votre entourage, c'est peut-être qu'elles ont besoin d'aide. Le cas échéant, n'hésitez pas à en discuter avec une personne de confiance ou, encore, d'interpeller un agent de la Sûreté du Québec, qui pourra vous conseiller sur les meilleures mesures à prendre. Vous pouvez les joindre en tout temps au 418 862-6303.

Tous ensemble, pour un milieu qui nous ressemble!



BIBLIOMobile



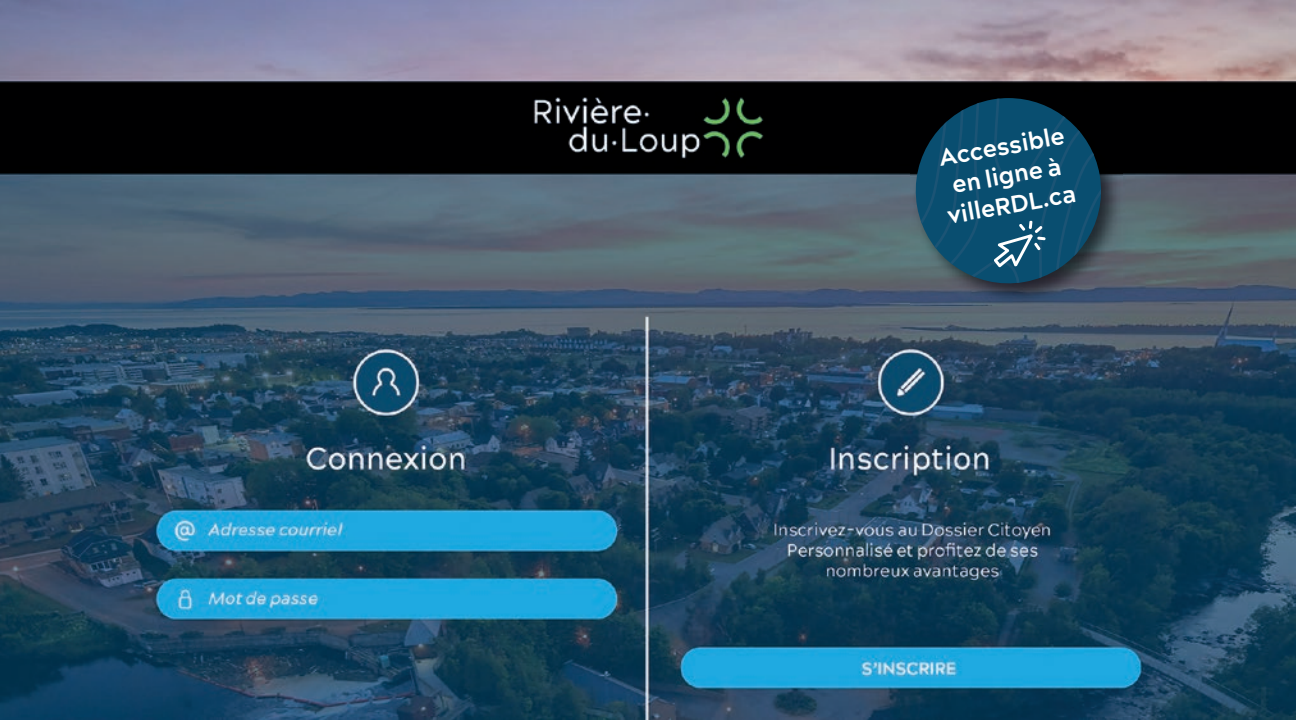
Vous ne pouvez vous rendre à la bibliothèque?

Elle viendra à vous, une fois par mois!

Contactez-nous pour évaluer votre admissibilité et vous inscrire. Vous pourrez ensuite transmettre vos demandes de documents avant le 15 de chaque mois.

Information et inscription
iSabelle Moffet
Coordonnatrice à l'animation
418 867-6668
isabelle.moffet@villerdl.ca





Accessible en ligne à villeRDL.ca

Connexion

Inscription

Lancé il y a moins d'un an pour accélérer le traitement de certaines demandes de permis, le Portail citoyen se bonifie régulièrement de nouveaux outils interactifs pour simplifier la vie des citoyens et faire gagner du temps à tout le monde. Tour d'horizon.

Permis et déclaration de travaux

La section *Permis et déclaration de travaux* permet notamment de déclarer en ligne et acquitter les frais de certains types de travaux sans même effectuer de demande de permis. La réfection d'une toiture, la pose d'un revêtement extérieur ou de plancher ou encore certains travaux intérieurs telle l'installation d'armoires sont toutes des rénovations qui nécessitent une simple déclaration.

D'autres travaux doivent pour leur part faire l'objet d'une analyse par un inspecteur municipal, pour s'assurer de respecter l'ensemble des lois en vigueur à l'échelle nationale ou locale. C'est le cas de toute construction - de la maison au cabanon -, de l'installation d'une piscine, d'un spa ou d'une clôture, de la délimitation d'un stationnement ou la plantation d'une haie. Depuis l'outil *Permis et déclaration de travaux*, le fil des questions dirige vers le bon formulaire à remplir pour demander un permis pour les travaux envisagés. On y obtient également un premier coup d'œil sur la réglementation applicable et la liste des documents ou certificats à fournir.

D'autres permis peuvent également être sollicités via le Portail citoyen : tenue d'un feu d'artifice, d'un feu de brûlage, arrosage d'une nouvelle pelouse ou encore coupe d'arbre.



Cartes interactives

Parce qu'une image vaut mille mots, le Portail contient également plusieurs cartes interactives du territoire, pour une recherche simple et rapide sur plusieurs sujets :

- Rôle d'évaluation**
Que ceux qui n'ont jamais parcouru le rôle pour en savoir plus sur la valeur de certaines propriétés lèvent la main! L'outil permet également aux professionnels d'avoir accès au solde des taxes d'une propriété afin de conclure des transactions immobilières.
- Zonage**
34 - Ra, 1 - Mb, 2 - Cb. Ni un message codé ou une tentative de réussir un toucher-couler à la *Bataille navale*, le zonage indique ce qui est permis pour chaque secteur du territoire et tous les détails en sont disponibles dans le Portail.
- Collecte**
Particulièrement pratique pour les nouveaux résidents, l'outil permet de visualiser la journée de passage de la collecte mécanisée à son domicile et offre un rappel des bonnes pratiques avec le bac.
- Rinçage**
Le fameux rinçage saisonnier et ses zones au découpage indescriptible, alors qu'il a tout à voir avec les conduites souterraines et peu avec les lignes de rue en surface! Alors que le rinçage bat son plein et qu'il commande d'éviter les lessives en journée, c'est le moment ou jamais de découvrir cette carte et les dates où s'effectuera le rinçage dans votre secteur.

... Et plus encore!
Il est finalement aussi possible de s'inscrire au programme Action secours adaptés (voir publicité en page 3) depuis le Portail citoyen. Vous aimeriez voir apparaître un nouvel outil interactif? N'hésitez pas à transmettre vos suggestions à ville@villerdl.ca ou au 418 867-6700.

UN COFFRE À OUTILS POUR SE SIMPLIFIER LA VIE



Permis et déclaration de travaux



Action secours adaptés



Carte du rôle d'évaluation



Carte de zonage



Permis d'arrosage



Permis de coupe d'arbre



Carte de collecte



Permis de feu d'artifice



Permis de brûlage



Carte de rinçage



Formulaires d'urbanisme



Qui aime acheter la même chose deux fois? Quand c’est un cornet de crème glacée un beau soir de juillet, ça passe encore. Mais quand c’est pour nos vidanges, c’est moins le fun...

Le changement dans nos habitudes n’est pas toujours facile et on sait que l’adoption d’un troisième bac en rebute encore quelques-uns. Il faut comprendre que la matière organique qui n’est pas enfouie au lieu d’enfouissement technique est payante collectivement : il en coûte pas mal moins cher lorsque vous vous en servez pour nourrir votre bac brun! En plus, vous contribuez à prolonger la durée de vie du lieu d’enfouissement qui se remplit à vitesse grand V. Quand on sait que le dernier agrandissement a coûté 4 M\$ et qu’il aura duré moins de 10 ans, mieux vaut y penser dès maintenant.



Mais qu’on soit d’accord ou non avec le choix de la biométhanisation, il faut reconnaître deux faits importants. Le premier, c’est que les matières organiques produisent, en se décomposant, du méthane ainsi que d’autres gaz nocifs pour l’environnement. De plus, comme le coût pour la gestion de ces matières est fixe pour chaque municipalité (au prorata du nombre de résidents), mettre ses restants de table dans le bac à déchets équivaut ni plus ni moins qu’à tirer de l’argent aux vidanges!

Saviez-vous que...

Le tri des déchets à la maison est la meilleure façon d’exercer un impact notable sur l’environnement. Votre bac brun, lui, vous fait carrément économiser de l’argent, ce qui n’est pas à dédaigner dans le contexte actuel.

L’INFOLETTRE FAIT PEAU NEUVE

À toutes les deux semaines, la Ville publie une courte infolettre qu’elle diffuse directement à près de 1 000 abonnés. Après plusieurs années au format PDF, elle fait peau neuve et devient entièrement numérique, présentant une facture visuelle renouvelée et la possibilité de cliquer directement lorsqu’on souhaite obtenir plus d’information.

L’infolettre couvre l’actualité municipale qui touche de près les citoyens, par exemple :

- Activités familiales à venir (nouvelles programmations, cinémas plein air, parcs en animation)
- Publication de divers horaires (club de marche, etc.)
- Lancement de nouveaux programmes d’aide financière
- Écocentre : heures d’ouverture et matières acceptées
- Présentations ou consultations publiques à venir
- Comment et quand s’inscrire à la collecte des rebuts volumineux
- Et bien plus encore...

Vous avez l’impression de passer à côté des activités ou de ne pas tout savoir ce qui se passe en ville? Recevez l’information directement dans votre boîte courriel!

S’abonner

- En ligne : VilleRDL.ca (voir lien au bas de la page d’accueil)
- Courriel : ville@villerdl.ca
- Téléphone : 418 867-6700

À L’AGENDA!

9 au 12 juin	Défi Pierre Lavoie : 1 000 000 de km ensemble
12 juin	Dimanche en famille
18 juin	Lancement du Club de lecture d’été Desjardins
23 juin	Spectacle de la Fête nationale
24 juin	Course des couleurs (Fête nationale)
24 juin au 1 ^{er} juillet	Ventes-débarras et bazars autorisés sans permis
Semaine du 3 juillet	Collecte des rebuts volumineux Sur réservation seulement, avant le 30 juin 12 h

Pour ne rien manquer de l’été (mardis famille, cinémas plein air, etc.), consultez la section Événements du VilleRDL.ca, le site toutculturerdl.ca et suivez la page Facebook [@serviceloisirsrdl](https://www.facebook.com/serviceloisirsrdl)



POUR VOUS ÉVITER BIEN DES TRACAS AVANT D’EFFECTUER DES TRAVAUX

DEMANDEZ UN PERMIS

POURQUOI ? POUR VOUS PROTÉGER!

En déclarant vos travaux, vous vous assurez qu’ils respectent la réglementation municipale et provinciale (zonage, environnement, code du bâtiment, prévention incendie et autres).

- construction, agrandissement, conversion intergénérationnelle, ajout de logement, démolition
- revêtement extérieur, toiture, galerie, terrasse, installation septique, changement de portes et fenêtres
- changement de couvre-plancher, réaménagement de cuisine ou de salle de bain, aménagement de sous-sol
- travaux en sous-cœuvre, réfection de la plomberie ou de l’électricité, travaux de drainage
- allée de stationnement, muret de soutènement, pavé, haie, clôture, coupe d’arbre
- garage, remise, serre, piscine, spa

Pour tous travaux intérieurs ou extérieurs de 200 \$ ou plus, un permis est nécessaire.

VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX? Communiquez avec nous.

418 867-6699
urbanisme@villerdl.ca

Certains types de permis nécessitent un délai de traitement. Prévoyez le coup!

Un écart trop grand entre l’évaluation municipale et une évaluation agréée pourrait vous désavantager lors de la vente de votre propriété.

Rivière-du-Loup

RIEN N'EST JOUÉ

DANS LE DOSSIER

DE LA TRAVERSE



Il n'y a pas que la pandémie qui est venue chambouler notre milieu dans les deux dernières années. En effet, à moins de vivre dans une autre galaxie, impossible de ne pas savoir que la Société des traversiers du Québec (STQ) mène présentement une étude d'opportunité qui pourrait éclipser du paysage louterivois le Trans-Saint-Laurent et son successeur désigné, le Saaremaa I.

Depuis près de deux ans maintenant, la STQ parle du « lien fluvial entre le Bas-Saint-Laurent et Charlevoix », et évite désormais l'utilisation du vocable « traverse Rivière-du-Loup-Saint-Siméon » dans ses communications. Est-ce par souci de neutralité, le temps que soient connus les résultats de l'étude visant à déterminer s'il est opportun de déménager le port d'attache à l'est, dans la municipalité voisine? Ou est-ce plutôt une façon de préparer le terrain en vue d'une éventuelle annonce qui viendrait confirmer la volonté initiale de la STQ?

Que voulons-nous pour notre région? Accepterons-nous de perdre un service aussi essentiel? Voulons-nous contribuer à des chicanes de clocher? Souhaitons-nous plutôt faire reconnaître, mettre en valeur et développer à la fois les qualités récréotouristiques du secteur de la Pointe de Rivière-du-Loup ET l'immense potentiel commercial et industriel du port de Gros-Cacouna? Poser la question, c'est y répondre.

La Ville de Rivière-du-Loup souhaite conserver la traverse. Elle souhaite également que le gouvernement du Québec aide les acteurs locaux à diversifier et à développer son économie en misant notamment sur le tourisme et sur le transport maritime. Elle souhaite être partie prenante du fameux Projet Saint-Laurent du premier ministre François Legault, une vision de développement économique misant sur les avantages exceptionnels que nous procure le fleuve.

Rien n'est joué. Il appartient aux gens de Rivière-du-Loup de faire savoir qu'À Rivière-du-Loup, notre traverse, on y tient!



Que voulons-nous pour notre région?

Valoriser les deux sites et favoriser le développement de l'économie régionale constitue le choix logique.



Bien sûr, lorsqu'il y a un choix à faire, toutes les options sont à considérer. Il faut déterminer laquelle est la plus souhaitable. Dans le cas d'un lien essentiel de transport maritime comme le nôtre, imaginé et créé par la communauté d'affaires louterivoise il y a plus d'un siècle, il faut bien mesurer les impacts d'un déménagement sur l'ensemble du milieu, tant au niveau local que régional.



PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en juin 2022

978-2-924095-61-4 (imprimé)

978-2-924095-62-1 (pdf)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 • ville@VillerDL.ca
VilleRDL.ca



*Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!*

Ce bulletin est publié sur du papier Enviro 100,
100 % postconsommation.